

12

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

21 Numéro de dépôt: **86420219.7**

51 Int. Cl.⁴: **B 65 D 19/44**

22 Date de dépôt: **28.08.86**

30 Priorité: **29.08.85 FR 8513037**

43 Date de publication de la demande:
11.03.87 Bulletin 87/11

84 Etats contractants désignés: **BE DE GB NL**

71 Demandeur: **ASTRA-PLASTIQUE Société Anonyme**
Boulevard de Ludna
F-69630 Saint Georges de Reneins (FR)

72 Inventeur: **Basset, Serge**
155 Chemin des Sables
F-69400 Villefranche-sur-Saone (FR)

74 Mandataire: **Monnier, Guy et al**
Cabinet Monnier 150 Cours Lafayette B.P. 3058
F-69393 Lyon Cédex 03 (FR)

54 **Palette pour le transport de fûts cylindriques à fond surélevé, ainsi qu'élément profilé propre à la réalisation d'une telle palette.**

57 Le plateau de chargement de la palette comprend au moins un élément profilé (40) pourvu de bossages en relief (41) conformés et dimensionnés de façon à venir s'engager dans la jupe de surélévation (a) de chaque fût, celui-ci étant ainsi immobilisé sur ledit plateau.

L'invention est particulièrement applicable aux palettes destinées au transport des fûts de bière.

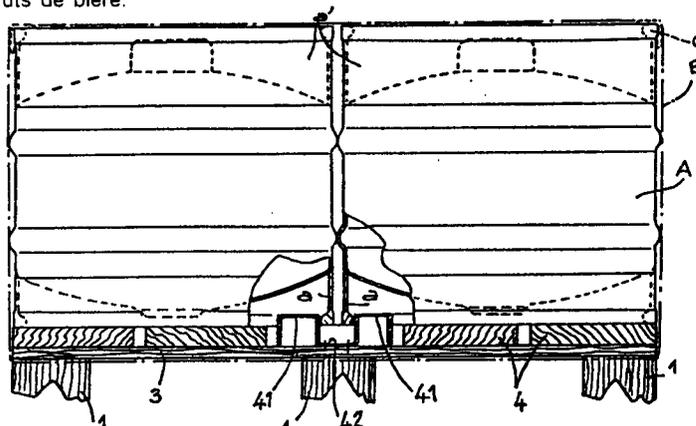


Fig. 3

Description

On sait que pour le transport et la manutention de liquides et tout particulièrement de la bière, on a recours à des fûts métalliques à section circulaire dont les parois supérieure et inférieure à profil bombé sont protégées par des jupes cylindriques de surélévation.

Or on conçoit aisément que par suite de leur forme cylindrique, de tels fûts se prêtent très mal à la palettisation, les rubans de cerclage ne pouvant assurer la retenue parfaitement efficace desdits fûts sur la face supérieure ou plateau de la palette.

C'est à cet inconvénient qu'entend principalement remédier l'invention, laquelle a pour objet une palette essentiellement remarquable en ce que son plateau comporte au moins un élément profilé pourvu de bossages en relief conformés de façon à venir s'engager à l'intérieur des évidements ménagés par la jupe de renfort au-dessous du fond surélevé de chacun des fûts.

Le dessin annexé, donné à titre d'exemple, permettra de mieux comprendre l'invention, les caractéristiques qu'elle présente et les avantages qu'elle est susceptible de procurer :

Fig. 1 est une vue en perspective d'une palette établie conformément à l'invention.

Fig. 2 illustre de la même manière le mode de réalisation de la palette suivant fig. 1.

Fig. 3 est une coupe verticale avec arrachements montrant la palette suivant fig. 1 une fois chargée de fûts.

A la manière usuelle la palette représentée en fig. 1, destinée à assurer le transport simultané de six fûts de bière disposés suivant deux rangées longitudinales de trois, comprend un piètement formé par neuf plots ou pieds cubiques 1 assemblés les uns aux autres à l'aide de trois longerons inférieurs 2 et trois traverses supérieures 3. Ces dernières supportent un plateau de chargement constitué par des lattes de bois 4 orientées parallèlement aux longerons 2 sus-mentionnés.

Conformément à l'invention la latte centrale du plateau est remplacée par un élément profilé 40 réalisé en une matière susceptible d'être aisément conformée par moulage, par exemple en polyester armé de fibres de verres. Comme montré la face supérieure de cet élément 40 comporte six bossages 41 à profil semi-cylindrique, qui font saillie vers le haut. Chacune des extrémités de cet élément 40 est par contre occupée par une dépression 42 qui permet la fixation dudit élément par simple clouage contre les traverses 3, comme illustré en fig. 2 ; une dépression analogue 42 est prévue dans la partie centrale de l'élément 40 dans le même but.

Fig. 3 fait bien comprendre la fonction de cet élément 40. On conçoit en effet que les bossages 41 sont susceptibles d'être conformés, dimensionnés et positionnés de façon à venir s'engager dans l'espace vide ménagé au-dessous du fond de chaque fût A, fond qui se trouve surélevé à la manière usuelle par une jupe de renfort a. Les fûts A se trouvent de la sorte immobilisés sur le plateau de la palette, leur retenue en place sur celui-ci étant

assurée par des rubans de cerclage B qui prennent appui contre la jupe supérieure de renfort a' desdits fûts par l'intermédiaire d'une cornière ou autre élément de calage C.

Il va de soi que le nombre des éléments profilés 40 prévus sur chaque palette, ainsi que la disposition des bossages 41, varient en fonction du nombre et du positionnement des fûts transportés sur une même palette. On comprend également que l'invention vise non seulement les palettes munies de tels éléments profilés, mais également lesdits éléments profilés eux-mêmes envisagés isolément.

Revendications

1. Palette pour le transport de fûts cylindriques à fond surélevé, notamment de fûts de bière, du genre constitué par un plateau de chargement supporté par un piètement approprié, caractérisé en ce que le plateau comporte au moins un élément profilé (40) pourvu de bossages en relief (41) conformés de façon à venir s'engager à l'intérieur des évidements ménagés par la jupe de renfort (a) au-dessous du fond surélevé de chacun des fûts (A).

2. Élément profilé pour la réalisation d'une palette suivant la revendication 1, caractérisé en ce qu'il est pourvu de bossages en relief (41) conformés de façon à s'engager à l'intérieur des évidements ménagés par la jupe de renfort (a) au-dessous du fond surélevé de chacun des fûts (A) destinés à être transportés par la palette sur le plateau de laquelle ledit élément est fixé.

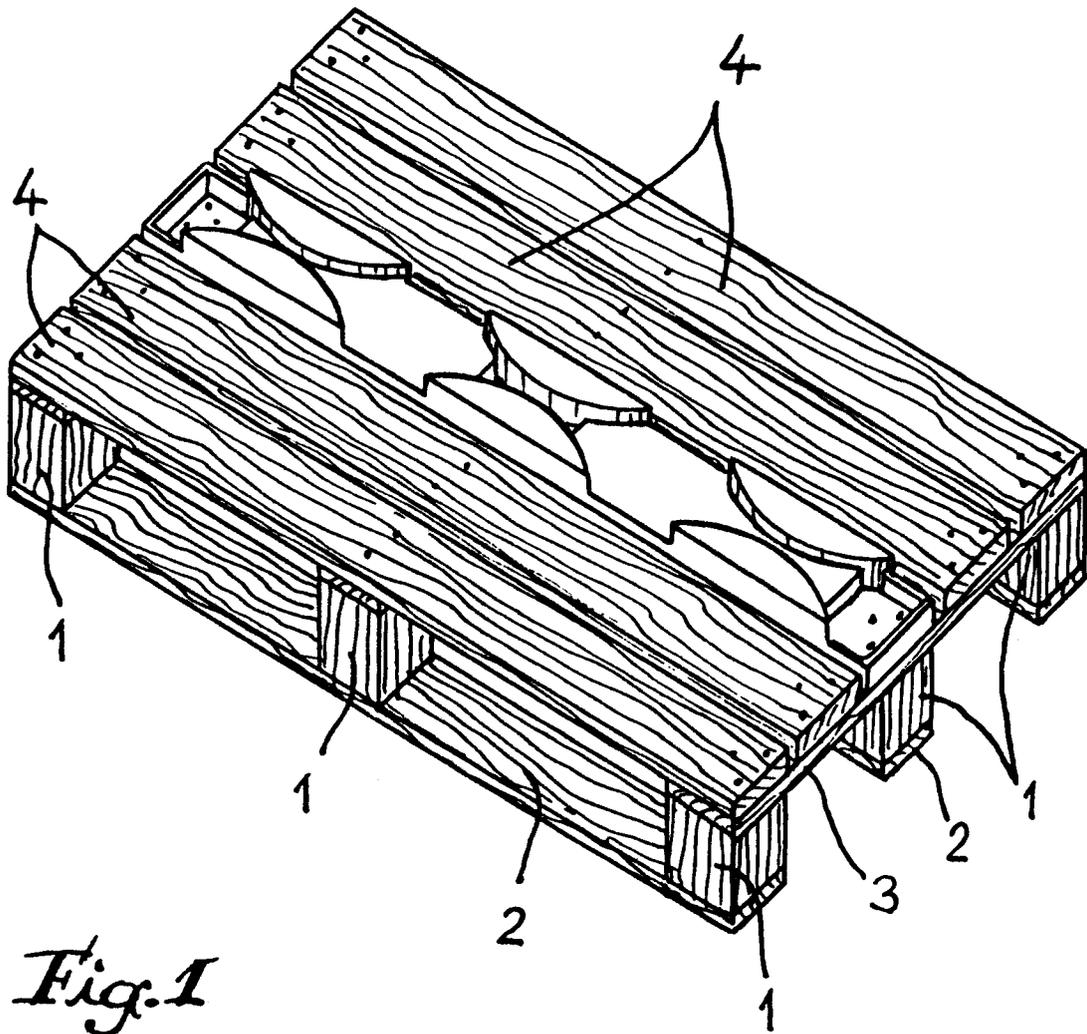


Fig. 1

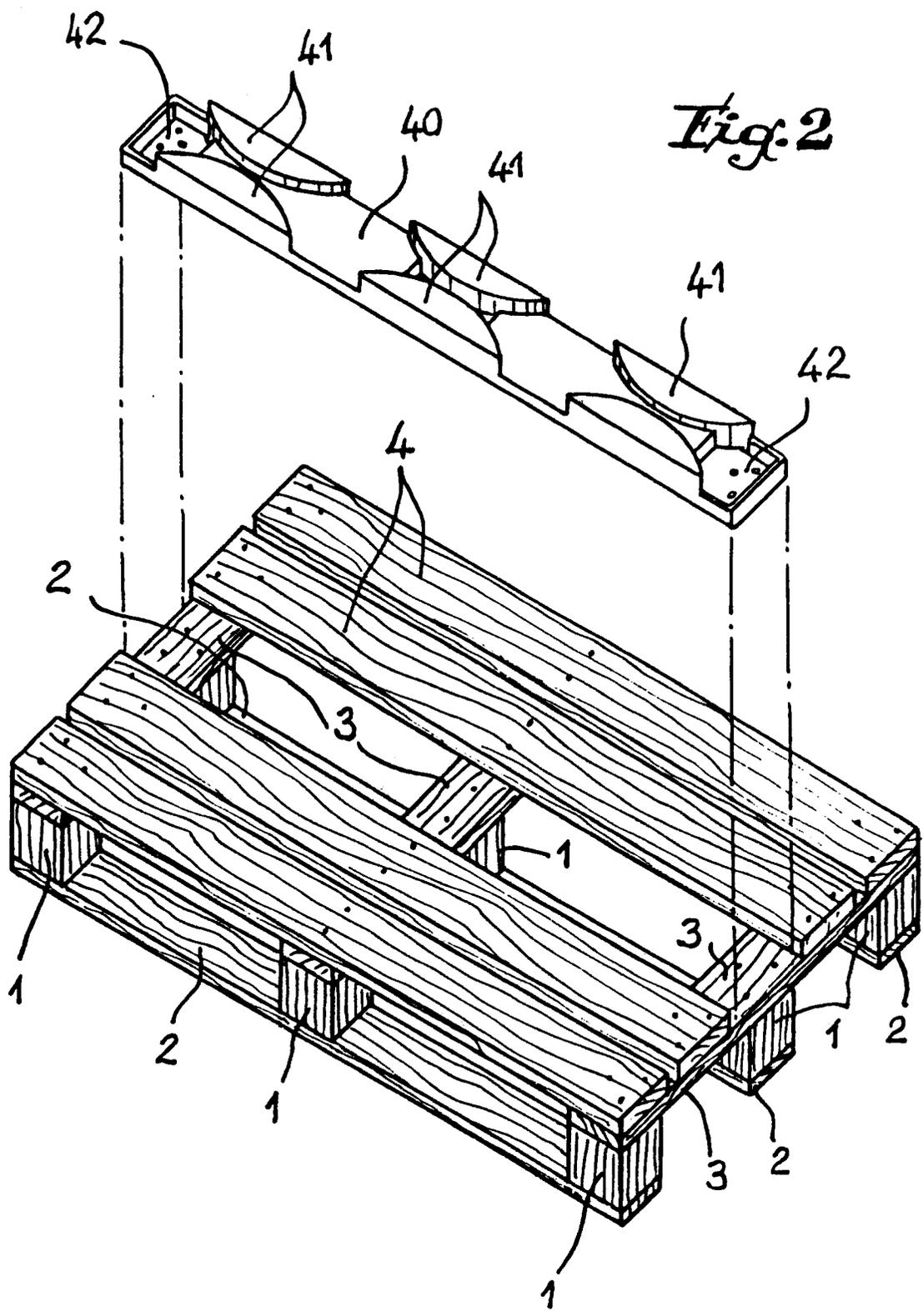


Fig. 2

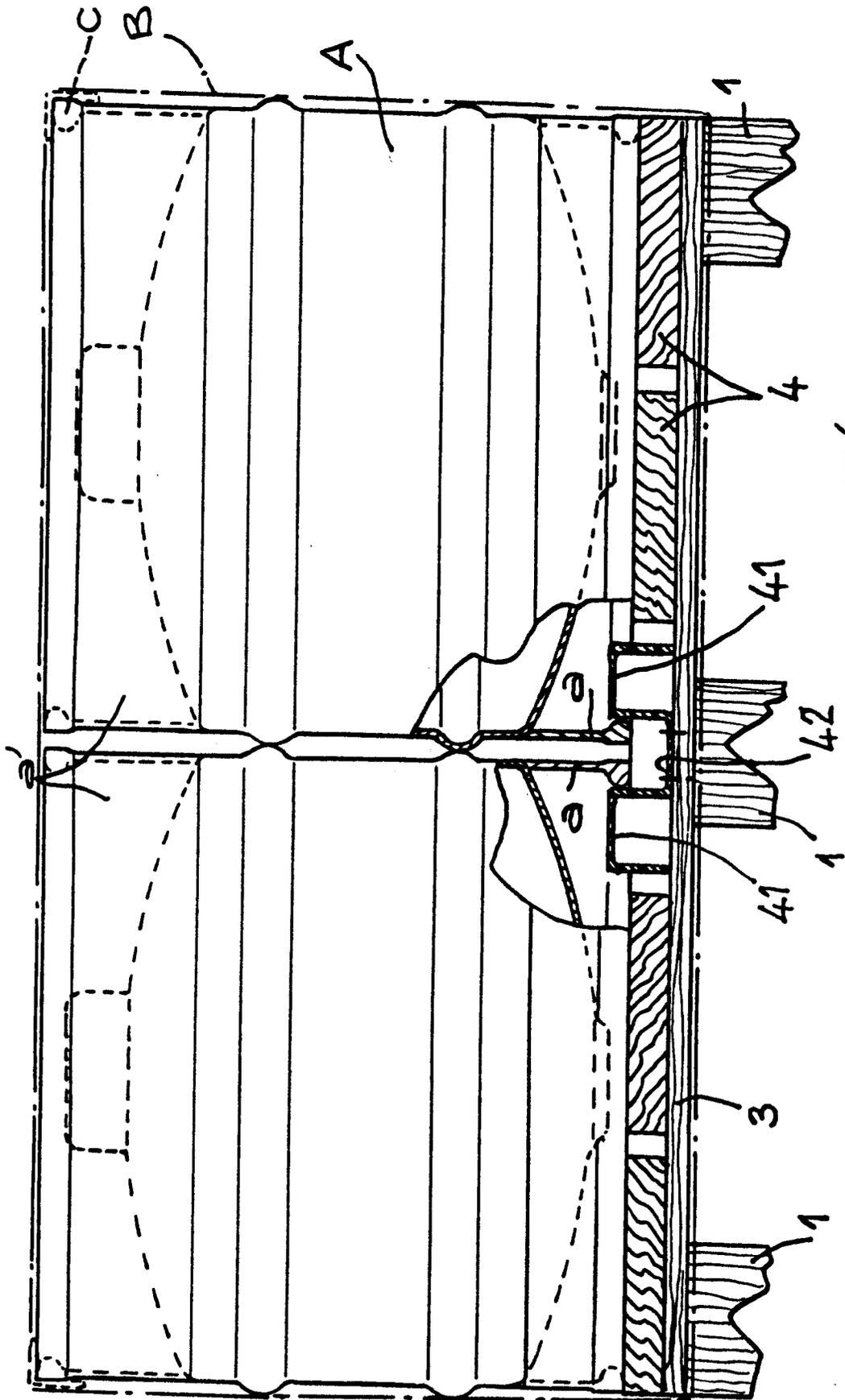


Fig. 3